



**L'examen neuropsychologique est une évaluation des fonctions intellectuelles, comme la mémoire ou la concentration, dont le but est de :**

Objectiver les séquelles d'une atteinte cérébrale organique avérée ou suspectée  
*Quels sont les domaines touchés/épargnés ?*

Déterminer le potentiel de neuroréhabilitation du patient  
*Quelles sont les propositions de prise en charge ?*

Apprécier les répercussions au quotidien  
*L'autonomie est-elle préservée?  
La reprise professionnelle est-elle possible?*

**À la demande des médecins de famille, des médecins du CHUV après une hospitalisation, des assurances (accident, AI) ou d'institutions spécialisées (par exemple, dans le domaine de la personne âgée ou des dépendances).**

**Hospitalisation ou consultation au CHUV**

**Consultation chez le médecin**



**Assurances**

**CONSULTATION AMBULATOIRE DE NEUROPSYCHOLOGIE :**

**Autres institutions**

**Personnes victimes d'une maladie touchant le cerveau de manière brutale (accident vasculaire cérébral, traumatisme crânio-cérébral, etc.) ou progressive (sclérose en plaques, maladie d'Alzheimer, etc.)**

**Personnes présentant une autre atteinte organique (tumeur, infection, dépendance à une substance, etc.) se répercutant sur le fonctionnement intellectuel (baisse de la mémoire, etc.) ou comportemental (modification de la personnalité, des conduites sociales, etc.)**

**Neuroréhabilitation ambulatoire**

**Retour à domicile, reprise professionnelle...**

La consultation ambulatoire est formée de psychologues spécialisés en neuropsychologie et représente environ 15 consultations par semaine. L'un de nos objectifs est d'établir le lien entre les médecins demandeurs et l'équipe de neuroréhabilitation ambulatoire récemment constituée au sein de l'hôpital Nestlé, afin d'offrir une prise en charge optimale à chaque patient.

